

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le lundi 13 novembre 2017 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

**ORDRE DU JOUR :**

1. CLDC – art. L1122-34 § 3 : désignation d'un président d'assemblée : vote
2. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
3. Modification budgétaire n° 2 – services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2017 : approbation
4. Redevance pour l'apposition de plaques commémoratives sur la stèle mémorielle placée près des pelouses de dispersion : approbation
5. Taxe pour la délivrance de documents et renseignements urbanistiques et permis d'environnement : décision
6. Paiement d'un dédommagement exceptionnel suite à un sinistre : décision
7. Mise en place de l'application « Plonemeeting instance conseil communal – gestion des délibératinos » : décision
8. Allocation de fin d'année : décision
9. Adhésion à la Centrale de marchés de la Province de Hainaut : décision
10. Désaffectation de matériel roulant : décision
11. Organisation d'une prestation musicale :
  - Contrat : approbation
  - Modalités : décision
12. Contrat Rivière Dendre : indexation du subside communal : décision
13. Intercommunales : assemblées générales : ordre du jour: approbation

Par ordonnance :  
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre ff,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr F. CORDIER